



Mobilité étudiante à l'international

Mode d'emploi

université
PARIS-SACLAY

FACULTÉ DE
MÉDECINE

Chères étudiantes, chers étudiants,

La Faculté de Médecine Paris-Saclay a pour ambition de s'ouvrir à l'international et de développer des partenariats et des mobilités, tant de la France vers l'international que de l'international vers la France, pour permettre aux étudiantes, aux étudiants, aux chercheurs et aux enseignants d'enrichir leur parcours personnel et professionnel.

Avec cette ambition et encouragés par la forte demande d'internationalisation, l'équipe des Relations Internationales et Européennes s'est enrichie d'une cheffe de projet, Madame Jane Brégier-John, pour coordonner et développer les activités du Pôle au sein de la faculté.

Au cours de vos études médicales, vous avez plusieurs opportunités pour partir en mobilité; notre rôle est de vous aider à effectuer des stages à l'étranger ou une mobilité d'études. Pour cela, nous travaillons à l'amélioration des équivalences des études entre notre Faculté et nos partenaires internationaux et au développement de nouvelles approches de relations internationales grâce à l'utilisation du numérique, du digital, du développement des mobilités virtuelles et des conférences virtuelles.

En ce sens, nous nous inscrivons dans la politique de l'Université Paris-Saclay et son ouverture à l'international et à l'Europe. Notre université est un partenaire actif du programme Erasmus+ et est engagée dans le développement d'autres partenariats de qualité.

Elle a répondu à l'appel de la Commission Européenne pour la création d'Universités Européennes, des réseaux d'universités au niveau de l'Union Européenne permettant aux étudiants d'obtenir un diplôme en combinant des études dans plusieurs pays de l'UE et contribuant à la compétitivité internationale des universités européennes. Nous faisons ainsi partie de l'European University Alliance for Global Health (EUGLOH), une Université Européenne sur le thème de la santé globale regroupant les universités de Lund, Munich, Szeged, Paris-Saclay et Porto. Cette alliance va s'étendre prochainement, avec pour objectif de proposer une offre de formation et de mobilité d'études et de stage toujours plus attractive pour notre communauté.

L'ouverture vers l'extérieur de nos étudiantes et étudiants, de nos enseignants-chercheurs et de nos chercheurs est déterminante pour la visibilité et l'avenir de notre Faculté de Médecine.

Vous trouverez dans ce livret de nombreuses informations sur les opportunités de mobilité des étudiants en médecine; nous ferons, avec les équipes administratives, notre possible pour la réussite de vos projets de mobilité internationale.

Professeur Didier Samuel, Doyen de la Faculté de Médecine Paris-Saclay
Professeur Agnès Linglart, Vice-Doyenne Relations Internationales et Européennes
Docteur Gaetane Nocturne, responsable de la mobilité étudiante

Sommaire

Quand partir pendant vos études médicales ?

Des occasions à ne pas manquer...

Séjour d'études en DFGSM3

Stage pendant ou après le DFASM

Où et dans quel cadre partir ?

Des programmes et des procédures...

Le programme ERASMUS+

ERASMUS+ Etudes

ERASMUS+ Stages

Les accords interuniversitaires bilatéraux

Le programme de la MICEFA

Le programme SCOPE de l'IFMSA

Les stages d'été hors programme d'échange

L'Alliance Européenne EUGLOH

En pratique, comment partir ?

Parlons concret...

Niveau de langue

Aides financières à la mobilité

Calendrier des démarches administratives et modalités spécifiques

Mobilité d'études

Mobilité de stage

Les interlocuteurs pour vos projets

A l'Université Paris-Saclay

A la Faculté de Médecine de l'Université Paris-Saclay

Le Buddy programme

Echanges internationaux à domicile...

Annexes

Documents utiles...

Guide du stage ERASMUS+

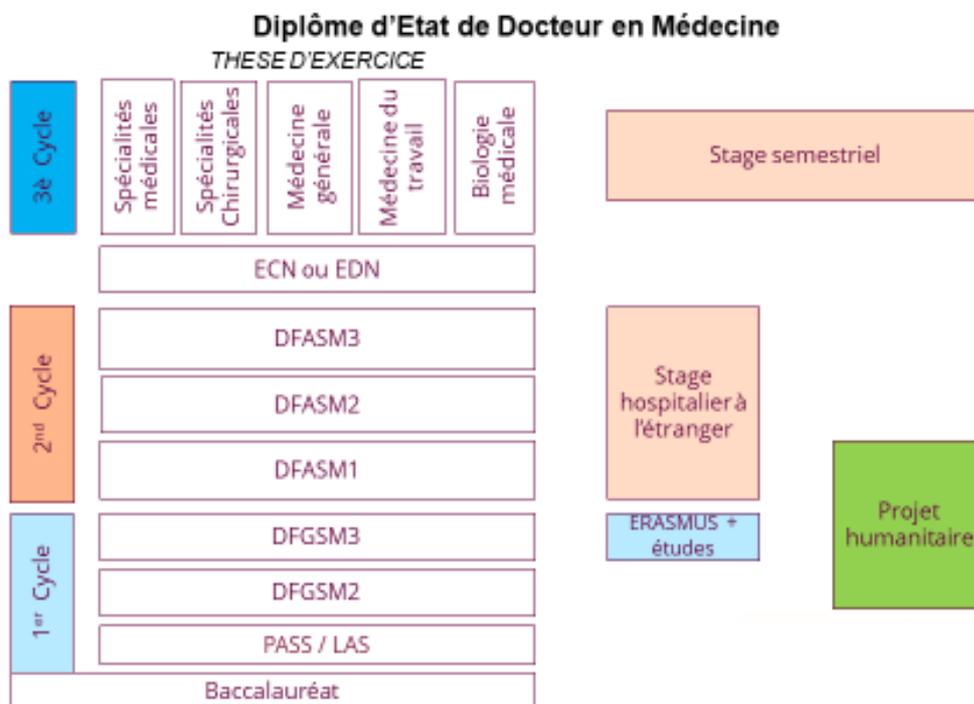
Guide du stage Monde (hors ERASMUS+)

Plaquette du programme d'échange en Médecine de la MICEFA

Quand partir pendant vos études médicales ?

Le programme des études médicales étant assez chargé et contraignant, mieux vaut être au fait des possibilités de mobilité internationale le plus tôt possible pour ne pas les manquer.

IMPORTANT : toute expérience à l'international est valorisable dans le parcours personnalisé de l'étudiant en médecine et rapporte des points dans le cadre de la Réforme du Second cycle des études médicales.



La Faculté de Médecine Paris-Saclay a prévu des possibilités de mobilité à différents moments de votre cursus.

Séjour d'études en DFGSM3

Partir en mobilité d'études est possible l'année de DFGSM3, soit pour un semestre, soit pour deux semestres. La faculté recommande de partir les deux semestres, d'une part afin de tirer le meilleur parti de la mobilité, d'autre part afin d'éviter des difficultés de mise en place du plan d'études.

L'université d'accueil doit être une université partenaire, c'est-à-dire ayant un accord Erasmus+ ou un accord interuniversitaire avec l'Université Paris-Saclay prévoyant des mobilités d'études en Médecine. Le nombre de places ouvertes est défini dans chaque accord.

Vous resterez inscrit à l'Université Paris-Saclay et serez exonéré des droits d'inscription dans l'université d'accueil.

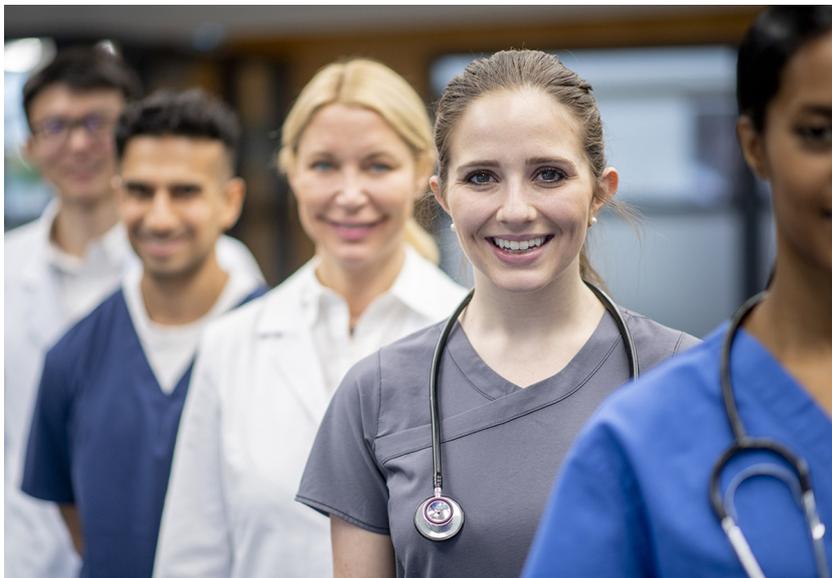
La partie de vos études effectuées à l'étranger ne fera pas l'objet d'un diplôme dans l'université partenaire mais sera prise en compte pour la validation de votre diplôme à l'Université Paris-Saclay puisque les unités d'enseignements validées feront l'objet de crédits ECTS, de la même manière qu'en France. A votre retour, vous intégrerez le semestre ou l'année supérieure, sous réserve de validation de votre semestre ou année.

Il faut s'y prendre au minimum trois mois à l'avance pour préparer votre plan d'études et finaliser votre dossier avant la date limite fixée par l'université partenaire. Vous trouverez plus loin un rétro-planning qui vous aidera à vous organiser.

Stage pendant ou après le DFASM

Vous avez la possibilité d'effectuer un (et un seul) stage validant à l'étranger au cours du DFASM. Des programmes, des accords interuniversitaires ou les étudiants déjà partis avant vous peuvent vous aider à trouver un terrain de stage. Le nombre d'étudiants autorisés à partir est défini par la Faculté.

Vous pouvez également faire un stage d'été à l'étranger, facultatif, entre le DFASM3 et la première année de 3^e cycle. La Faculté ne limite pas le nombre de départs à ce moment-là du cursus.



DEPUIS LA RENTREE UNIVERSITAIRE 2022/2023, IL EST DESORMAIS POSSIBLE DE PARTIR EN STAGE A L'ETRANGER A DIFFERENTES PERIODES ENTRE FEVRIER ET SEPTEMBRE.

Toutes les mobilités nécessitent une certaine préparation et l'accord de la Faculté. Elles doivent toutes **être déclarées sur Moveon.**

Où et dans quel cadre partir ?

Le programme ERASMUS+

Le programme ERASMUS + permet d'effectuer une mobilité d'études ou de stage en Europe, dans un établissement signataire de la charte ERASMUS+. A la Faculté de médecine, nous recommandons d'effectuer des mobilités de deux semestres, d'une part pour faciliter la cohérence entre les programmes d'études, d'autre part pour profiter au maximum de l'expérience de mobilité.

ERASMUS+ Etudes

Voici la liste des partenaires ERASMUS+ pour lesquels les mobilités d'études sont possibles. Les destinations en vert sont les plus prisées des étudiants de la Faculté de médecine.

- Technische Universität Dresden (Allemagne)
- Universität Duisburg – Essen (Allemagne)
- Albert-Ludwigs-Universität Freiburg im Breisgau (Allemagne)
- Georg-August Universität Göttingen (Allemagne)
- Johannes Gutenberg-Universität Mainz (Allemagne)
- **Ludwig-Maximilians- Universität München (LMU) (Allemagne)**
- Meditcinsky Universitet – Plovdiv (Bulgarie)
- University of Osijek Sveučilište J.J. Strossmayera u Osijeku (Croatie)
- **Universidad CEU San Pablo (Espagne)**
- **Universidad de Sevilla (Espagne)**
- Universitat Rovira I Virgili (Espagne)
- **Universidad de Valencia (Espagne)**
- Panepistimio Ioanninon (Grèce)
- Panepistimio Patron (Grèce)
- University of Szeged (Hongrie)
- Università degli Studi di Bari Aldo Moro (Italie)
- Università degli Studi di Bologna 'Alma Mater Studiorum' (Italie)
- Università degli Studi di Napoli Federico II (Italie)
- Università Degli Studi Della Campania Luigi Vanvitelli (Italie)
- Università degli Studi di Roma 'La Sapienza' (Italie)
- Universidade Nova de Lisboa (Portugal)
- Universidad do Porto (Portugal)
- Universitatea de Vest 'Vasile Goldis' Arad (Roumanie)
- Universitatea de Medicina si Farmacie 'Grigore T. Popa' din Iasi (Roumanie)
- **Cardiff University (Royaume-Uni) – *maintenu post-Brexit et en cours de redéfinition***
- Univerzita Komenskeho v Bratislave (Slovaquie)

Vous trouverez des informations et les documents officiels (contrat de mobilité, contrat pédagogique) [sur le site Internet de l'université.](#)



ERASMUS+ Stages

Le programme ERASMUS+ permet également d'effectuer un stage pour une durée de 2 mois ou plus dans un centre hospitalo-universitaire ou un laboratoire de recherche rattaché à une université ayant signé la charte ERASMUS+.

Vous trouverez des informations utiles dans le « Guide des stages ERASMUS » en annexe de ce livret et [sur le site Internet de l'université](#).

Les accords interuniversitaires bilatéraux

L'Université Paris-Saclay signe chaque année des accords bilatéraux avec des universités à travers le monde. Ces accords rendent possibles des mobilités de stage et parfois des mobilités d'études.

En ce qui concerne la Médecine, il y a des accords actuellement actifs avec les universités suivantes :

- Instituto Universitario Italiano de Rosario (Argentine)
- Université des sciences de la santé (Cambodge)
- Gifu University (Japon)
- Université Saint-Joseph de Beyrouth (Liban)
- Université Nationale Autonome de Mexico (Mexique).
- Université de Cardiff (Royaume-Uni)

D'autres partenariats sont actuellement en cours de mise en place, avec pour objectif de proposer une offre variée de terrains de stage encadrés par la faculté à compter de 2022/23 :

- Université de Montréal (Canada)
- University College Cork (République d'Irlande)

- Université de Lund (Suède)
- UFRJ - Pôle Université de Macaé (Brésil)
- IMU – International Medical university (Malaysia)
- Hôpital de Posadas (Argentine)

Vous retrouverez les universités partenaires [sur le site Internet de l'université](#).

Le programme de la MICEFA

La Mission Interuniversitaire de Coordination Echanges Franco-Américains (MICEFA) a mis en place un programme d'échange avec des universités américaines. Il est normalement basé sur la réciprocité : pour un étudiant français qui part aux Etats-Unis, un étudiant américain vient en France.

Ce programme nécessite le paiement de frais de dossier et de passer le TOEFL.

En Médecine, le programme concerne toutes les spécialisations et offre deux alternatives : le stage clinique (un ou deux mois) ou le stage de recherche (minimum trois mois), de juin à septembre. Il est ouvert aux étudiants inscrits en DFASM2 ou 3 ayant un score minimum au TOEFL de 90 à 100 points selon les universités partenaires.

Les partenaires aux USA sont les suivants :

- Albert Einstein College of Medicine, Bronx, New-York
- Columbia University Medical Center, New-York
- George Washington University School of Medicine, Washington DC
- Harvard Medical School, Boston, Massachusetts
- Weill Cornell Medical College, New-York

Vous trouverez plus d'informations sur ce programme et sur le budget qu'il nécessite [sur le site Internet de la MICEFA](#).

Le programme SCOPE de l'IFMSA

L'International Federation of Medical Students' Associations (IFMSA) est une organisation non gouvernementale fondée en 1951. Elle est membre de l'OMS et travaille en collaboration avec l'UNESCO. Elle regroupe des étudiants en médecine de 123 pays. Son programme d'échange SCOPE vous permet de réaliser un stage clinique d'observation de 4 à 8 semaines en qualité d'externe. Ce stage est validant.

Ce programme est basé sur le principe de la réciprocité. Le logement et les frais de bouche vous sont fournis pendant la durée du stage. Vous serez accueilli par un contact local qui vous organisera des sorties avec d'autres étudiants étrangers. Vous serez logé soit chez un étudiant local, soit en résidence universitaire. Vous devrez en contrepartie accueillir un étudiant étranger venant dans un terrain de stage ouvert par la Faculté de Médecine Paris-Saclay (qui ne proviendra pas forcément du pays dans lequel vous êtes parti).

Vos Vice-Présidents du Bureau des Elèves en charge des Relations Internationales sont en charge de l'interface avec l'IFMSA. Pour les contacter : vpri-bde.medecine@universite-paris-saclay.fr.

Les stages hors programme d'échange

Il est possible de partir en stage sans passer par un programme d'échange.

Les posters des étudiants partis les années précédentes peuvent vous donner des pistes, certains services hospitaliers ou praticiens accueillant de façon régulière des étudiants de la Faculté de Médecine Paris-Saclay.

L'Alliance Européenne EUGLOH

L'European University Alliance for Global Health (EUGLOH) réunit neuf grandes universités de recherche européennes :

- Ludwig-Maximilians-Universität München (LMU) (Allemagne)
- Université Paris-Saclay (UPSaclay) (France)
- University of Szeged (USZ) (Hongrie)
- Universidade do Porto (UPorto) (Portugal)
- Lund University (LU) (Suède).
- University of Hamburg (Germany)
- University of Alcalà (Espagne)
- University of Tromsø (Norvège)
- Université of Novi Sad (Serbie)

L'alliance offre de nombreuses opportunités de formation (cours en ligne, summer schools, workshops, conférences scientifiques) entièrement gratuites pour les étudiants des universités membres.

Des mobilités d'études et de stage sont également possibles via ERASMUS+.

Vous trouverez plus d'informations [sur le site de l'université](#) et [sur le site de l'alliance](#).

En pratique, comment partir ?

Niveau de langue

Voici les différents niveaux de langues selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) :

- Utilisateur indépendant B1 : Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
- Utilisateur indépendant B2 : Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
- Utilisateur expérimenté C1 : Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
- Utilisateur expérimenté C2 : Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer des faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise. Peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.

Quel que soit le type de mobilité, qu'il s'agisse d'un séjour études ou stage, un niveau minimum B1 dans la langue d'enseignement est vivement conseillé. Attention, la langue d'enseignement n'est pas systématiquement la langue du pays !

Chaque partenaire fixe le niveau de langue attendu pour que les étudiants puissent vivre leur mobilité pleinement et en toute sérénité. Les universités américaines exigent le TOEFL comme certificat de niveau de langue, avec un niveau minimum B2. Avec le programme Erasmus+, un test en ligne est à faire au moment de la phase de candidature, sans être éliminatoire.

La plateforme ERASMUS avec OLS permet de faire un test de positionnement avant le départ en mobilité et de progresser grâce à la plateforme en ligne. Au retour un nouveau test de niveau peut être fait.

La [plateforme d'apprentissage des langues QIOZ.fr](#) proposée par la Région Ile de France permet de se former gratuitement de façon ludique.

Aides financières à la mobilité

L'aide financière la plus connue est probablement la bourse ERASMUS+. Il existe plusieurs autres sources de financements pour les projets de mobilité à l'international, dont la bourse IDEX pour les mobilités de stage.

La Faculté de Médecine peut accorder des aides financières pour le financement d'une mobilité effectuée dans le cadre du programme de la MICEFA.

L'Université peut accorder une aide spécifique appelée Bonus International pour les mobilités de stage hors ERASMUS+ dès lors qu'ils ont une durée d'un mois minimum, de date à date.

N'hésitez pas à chercher d'autres sources de financements. L'Université Paris-Saclay, Campus France, la Région Ile-de-France ainsi que des fondations ouvrent régulièrement des appels à candidatures pour des bourses.

Vous trouverez plus d'informations [sur le site de l'université](#).

Calendrier des démarches administratives

Mobilité d'études

Avant la mobilité, il s'agit de s'informer sur les conditions requises, les destinations, le calendrier des démarches, la procédure de candidature. Une fois sélectionné pour un séjour d'études, il y a des démarches à effectuer avant le départ, puis à l'arrivée dans l'université d'accueil et au retour en France.

Voici un calendrier indicatif des démarches avant le départ :

- Octobre : Forum virtuel de la mobilité de l'université et Journée Mobilité Internationale Etudiante de la faculté
- Entre octobre et février : réunions d'informations, constitution du dossier

- Avant la mi-mars : dépôt des candidatures [sur le portail des étudiants sortants](#)
- Première moitié de mars : entretiens de sélection
- Deuxième moitié de mars : communication des résultats aux étudiants et confirmation de leur choix par les étudiants
- Fin mars – début avril : nominations auprès des établissements partenaires par l'Université Paris-Saclay
- Avril : candidature des étudiants auprès des universités partenaires
- Avril-mai : préparation du dossier ERASMUS+ (contrat de mobilité, contrat pédagogique, charte ERASMUS+)
- Mai-juin : lettre d'admission, confirmation contrat pédagogique, réunion de préparation au départ
- De mai à fin juin : demande d'aide à la mobilité [sur le portail des étudiants sortants](#).

Il faudra bien préparer votre plan d'études (learning agreement ou contrat pédagogique). Les enseignements suivis chez le partenaire européen doivent être équivalents à ceux que vous auriez suivis à l'Université Paris Saclay. Notez cependant que certaines universités ne pratiquent pas la même politique de stage qu'ici. Ainsi, certaines privilégieront la simulation plutôt qu'un stage au lit du malade.

Pour vous aider à choisir votre destination et à élaborer au mieux votre plan d'études, nous vous encourageons à entrer en contact avec des étudiants ayant fait une mobilité dans les universités qui vous intéressent et à échanger avec des étudiants de ces universités en cours de mobilité à l'Université Paris-Saclay (ils sont généralement en DFASM1 ou 2 et/ou en stages d'externat). Le Buddy Programme et la Journée de la Mobilité Internationale Etudiante organisée par la faculté en octobre sont des occasions d'établir des premiers contacts.

L'enseignant référent mobilité internationale étudiante (Gaetane Nocturne) et le pôle des relations internationales et européennes (Jane Brégier-John) sont à votre disposition pour vous conseiller et vous accompagner dans la mise en œuvre de votre projet.

Vous trouverez une fiche pratique à la fin du livret et plus d'information [sur le site de l'université](#).

Mobilité de stage - Modalités

Quelle que soit les modalités de départ en stage (stage « individuel », ERASMUS+ traineeship, MICEFA, accord bilatéral, SCOPE), **votre dossier de candidature est à faire parvenir au Service des Etudes et de la Vie Etudiante** (Simon Patigny) :

Au plus tard la première semaine de janvier pour un départ entre juin et septembre.
Courant novembre (date à préciser) pour un départ entre février et mai.

Modalités particulières :

Pour un stage encadré par la Faculté (sous accord bilatéral), il faut entrer en contact avec Jane Brégier-John pour la mise en place du projet.

Pour un stage trouvé par vous-même, le dossier de candidature doit contenir l'accord du chef de service et de la direction de l'établissement d'accueil et une lettre de motivation détaillée (pourquoi partir, pourquoi ce stage, description du service d'accueil, qu'allez-vous faire là-bas, vos missions, etc.).

Pour un stage 'SCOPE', contactez vos VR Relations Internationales (OKB):

vpri-bde.medecine@universite-paris-saclay.fr

Pour un stage MICEFA, toutes les informations sont disponibles sur le site web de la MICEFA :

<https://micefa.org/programme-dechange-medecine/>

Contact : programcoordinator@micefa.org

Nous vous rappelons que vous ne pouvez partir qu'une fois au cours du DFASM et qu'un nombre limité d'étudiants peuvent partir chaque année. Le nombre de places étant limité, il faut bien préparer votre candidature. Les critères de sélection sont la qualité de la démarche, l'intérêt et la sécurité du terrain et du pays d'accueil, la motivation.

Les stages non validants effectués l'été d'après le DFASM3 ne sont pas concernés par ces restrictions.

Le programme SCOPE nécessite de s'y prendre très tôt. Il faut candidater dès juin de l'année précédente auprès des Vices-Présidents du Bureau des Etudes en charge des Relations Internationales. **Attention, cela ne vous dispense pas de candidater auprès de la faculté !**

Une fois votre projet de stage accepté par la faculté, il faudra faire une demande de mobilité et éventuellement une demande d'aide à la mobilité [sur le portail Moveon des étudiants sortants](#).

Il faudra établir une convention de stage et contacter votre assureur pour obtenir une attestation d'assurance responsabilité civile valable dans le pays dans lequel vous allez partir en stage.

Vous trouverez plus d'informations dans les annexes de ce livret et [sur le site de l'université](#).

Les interlocuteurs pour vos projets

A l'Université Paris Saclay

Le **Pôle des Mobilités Sortantes** de l'Université (outgoing.international@universite-paris-saclay.fr) gère l'ensemble des dossiers de mobilités sortantes, par l'intermédiaire de la plateforme Moveon, depuis la phase de candidature jusqu'aux demandes d'aide à la mobilité. Le pôle organise à partir du printemps des réunions d'information à destination des étudiants et les tient régulièrement informés du calendrier en cours.

A la Faculté de Médecine de l'Université Paris-Saclay

Le **Service des Etudes et de la Vie Etudiante** (service-etudes-vie-etudiante.medecine@universite-paris-saclay.fr) gère les dossiers de mobilité au niveau de la faculté, fait valider les plans d'études (learning agreements) et les conventions de stage auprès de la direction pédagogique de la faculté.

Le **Pôle des Relations Internationales et Européennes** (international.medecine@universite-paris-saclay.fr) regroupe une équipe composée d'administratifs, d'enseignants et d'étudiants. Son rôle principal est de développer et de valoriser les actions de relations internationales à destination des étudiants et des enseignants chercheurs.

Voici les principales personnes à connaître :

- Le Professeur Agnès Linglart (agnes.linglart@aphp.fr) est la Vice-Doyenne en charge des Relations Internationales et Européennes.
- Le Docteur Gaëtane Nocturne (gaetanenocturne@gmail.com) est l'enseignante responsable de la mobilité étudiante.
- Jane Brégier-John (jane.bregier-john@universite-paris-saclay.fr / 01.49.59.67.38 / bureau 245) est la responsable administrative du Pôle des Relations Internationales et Européennes.
- Simon Patigny (simon.patigny@universite-paris-saclay.fr) est le gestionnaire du Service des Etudes et de la Vie Etudiante en charge de la gestion des mobilités d'études et de stage.
- Elodie Prom et Pauline Roca (vpri-bde.medecine@universite-paris-saclay.fr) sont les Vice-Présidents du Bureau des Elèves en charge des Relations Internationales pour 2022-2023.

Le Buddy Programme

Il est possible d'internationaliser vos années d'études de Médecine en dehors d'une période de mobilité, en participant à l'accueil des étudiants étrangers.

Le Buddy Programme vous propose de parrainer un étudiant international venu à la faculté en mobilité. Le parrainage et les activités organisées tout au long de l'année permettent de pratiquer des langues étrangères, de se faire des amis venant de différents pays, de découvrir de nouvelles cultures, etc.



Echanger avec les étudiants internationaux est aussi un excellent moyen de développer un nouveau regard sur nos particularités locales et sur vous-mêmes.

Vous pourrez en profiter pour préparer votre propre mobilité et pour vivre ou revivre des moments forts comme on peut en vivre en mobilité étudiante.

Vous trouverez plus d'information sur ce programme [sur le site de l'université](#).

Annexes

- Guide du stage ERASMUS+
- Guide du stage Monde (hors ERASMUS+)
- Plaquette du programme d'échange en Médecine de la MICEFA

Etablissez votre convention de stage



Avant la mobilité

Déclarez votre mobilité en ligne et envoyez votre contrat Erasmus +



Faites votre demande d'aide à la mobilité



Effectuez un test de langue en ligne et profitez d'une préparation linguistique



Téléchargez votre attestation de fin de mobilité



Au retour de la mobilité

Afin d'évaluer vos progrès, repassez un test de langue en ligne



Soumettez votre rapport de mobilité en ligne



Versement de 70 % de la bourse



Téléchargez votre attestation de présence



Pendant la mobilité

Versement du solde de la bourse



EUROPE



Avant
la mobilité

1 **Etablissez votre convention de stage**

Vous devez établir une convention de stage qui doit être signée par toutes les parties avant votre mobilité. Rapprochez-vous de votre secrétariat pédagogique pour connaître la procédure.

Un stage Erasmus peut durer de 2 à 6 mois (de date à date).

2 **Déclarez votre mobilité en ligne et envoyez votre contrat Erasmus +**

- 1) Faites votre déclaration en ligne en vous rendant sur le portail étudiant (site internet Paris Saclay, onglet formation / Partir à l'étranger / Partir en stage à l'étranger / Mobilité de stage / lien vers le portail) en utilisant le formulaire «Déclarez votre mobilité» en y rattachant tous les documents demandés*. Celle-ci doit être validée par votre correspondant mobilité.
- 2) Parallèlement, complétez et signez le «**contrat de mobilité SMP Erasmus +**». Envoyez l'original par courrier postal à l'adresse suivante :

Direction des Relations Internationales
Bâtiment 490 - Rue Hector Berlioz
91400 Orsay - FRANCE

*certificat de scolarité / convention de stage / attestation d'assurance de responsabilité civile / contrat de mobilité (copie, l'original ayant été envoyé par courrier) / carte européenne de l'assurance maladie / annexe Erasmus de la convention de stage.

3 **Faites votre demande d'aide à la mobilité**

- 1) Lisez-attentivement la page relative aux aides à la mobilité (onglet Formation / Partir à l'étranger / Partir en stage à l'étranger / Financement pour partir à l'étranger)
- 2) Une fois que votre déclaration de mobilité a été validée par votre correspondant mobilité, vous pouvez effectuer la demande d'aide financière en vous rendant sur le portail étudiant (site internet Paris Saclay, onglet formation / partir à l'étranger / partir en stage à l'étranger / mobilité de stage / lien vers le portail) et en utilisant le formulaire «Demandez une aide à la mobilité»

4 **Effectuez un test de langue en ligne et profitez d'une préparation linguistique**

Vous recevrez un mail vous invitant à effectuer un test de langue obligatoire (23 langues disponibles). Le programme Erasmus vous permet également de suivre gratuitement des cours de langue, n'hésitez pas à vous y connecter pour en profiter.

Pendant
la mobilité

5 **Téléchargez votre attestation de présence**

- 1) Au début de votre stage, faites signer votre attestation de présence par votre responsable de stage.
- 2) Connectez-vous au portail des étudiants sortants (site internet Paris Saclay, onglet formation / partir à l'étranger / partir en stage à l'étranger / Mobilité de stage / Lien vers le portail «complétez votre dossier», téléchargez votre attestation de présence signée.

6 **Versement de 70 % de la bourse**

À réception de votre attestation de présence et sous réserve d'un dossier administratif complet, un premier versement de 70 % de la somme totale de votre bourse vous sera versé (délai de traitement : 2 semaines).

Au retour
de la mobilité

7 **Téléchargez votre attestation de fin de mobilité**

- 1) À la fin de votre mobilité, faites signer votre attestation de présence (partie 2 fin de mobilité) par votre responsable de stage.
- 2) Connectez-vous au portail des étudiants sortants (site internet Paris Saclay, onglet formation / partir à l'étranger / Partir en stage à l'étranger / Mobilité de stage / Lien vers le portail «complétez votre dossier», téléchargez votre attestation de présence signée.

8 **Afin d'évaluer vos progrès, repassez un test de langue en ligne**

Vous recevrez un nouveau mail vous invitant à effectuer un deuxième test de langue.

9 **Soumettez votre rapport de mobilité en ligne**

L'agence ERASMUS + exige la soumission d'un rapport de mobilité en ligne. Afin d'effectuer ce rapport, un email vous sera directement envoyé et vous aurez 30 jours pour le compléter.

10 **Versement du solde de la bourse**

Une fois le rapport soumis, le second versement des 30 % restants de votre aide à la mobilité vous sera versé.

Etablissez votre convention de stage



Déclarez votre mobilité en ligne



Faites votre demande d'aide à la mobilité



Avant la mobilité



Téléchargez votre attestation de fin de mobilité



Versement de 70 % de la bourse



Pendant la mobilité

Téléchargez votre attestation de présence



Au retour de la mobilité

Soumettez votre questionnaire de mobilité en ligne



Versement du solde de la bourse



Avant la mobilité

1 Établissez votre convention de stage

Vous devez établir une convention de stage qui doit être signée par toutes les parties avant votre mobilité. Rapprochez-vous de votre secrétariat pédagogique pour connaître la procédure.

2 Déclarez votre mobilité en ligne et envoyez votre contrat Erasmus

Effectuez votre déclaration en ligne en vous rendant sur le portail étudiant (site internet Paris Saclay, onglet formation / partir à l'étranger / partir en stage à l'étranger / Mobilité de stage / Lien vers le portail) en utilisant le formulaire «Déclarez votre mobilité» en y rattachant tous les documents demandés*. Celle-ci doit être validée par votre correspondant mobilité.

*certificat de scolarité / convention de stage / attestation d'assurance de responsabilité civile

3 Faites votre demande d'aide à la mobilité

- 1) Lisez-attentivement la page relative aux aides à la mobilité (onglet Formation / Partir à l'étranger / Partir en stage à l'étranger / Financement pour partir à l'étranger).
- 2) Une fois que votre déclaration de mobilité a été validée par votre correspondant mobilité, vous pouvez effectuer la demande d'aide financière en vous rendant sur le portail étudiant (site internet Paris Saclay, onglet formation / partir à l'étranger / partir en stage à l'étranger / Mobilité de stage / Lien vers le portail) et en utilisant le formulaire «Demandez une aide à la mobilité»

Pendant la mobilité

4 Téléchargez votre attestation de présence

- 1) Au début de votre stage, faites signer votre attestation de présence par votre responsable de stage.
- 2) Connectez-vous au portail des étudiants sortants (site internet Paris Saclay, onglet formation / partir à l'étranger / partir en stage à l'étranger / Mobilité de stage / Lien vers le portail) en utilisant le formulaire «complétez votre dossier», téléchargez votre attestation de présence signée.

5 Versement de 70 % de la bourse

À réception de votre attestation de présence et sous réserve d'un dossier administratif complet, un premier versement de 70 % de la somme totale de votre bourse vous sera versé (délai de traitement : 2 semaines).

Au retour de la mobilité

6 Téléchargez votre attestation de fin de mobilité

- 1) À la fin de votre mobilité, faites signer votre attestation de présence (partie 2 fin de mobilité) par votre responsable de stage.
- 2) Connectez-vous au portail des étudiants sortants (site internet Paris Saclay, onglet formation / Partir à l'étranger / Partir en stage à l'étranger / Mobilité de stage / Lien vers le portail) en utilisant le formulaire «complétez votre dossier», téléchargez votre attestation de présence signée.

7 Soumettez votre questionnaire de mobilité en ligne

Connectez-vous au portail des étudiants sortants (site internet Paris Saclay, onglet formation / Partir à l'étranger / Partir en stage à l'étranger / Mobilité de stage / Lien vers le portail) et remplissez le questionnaire de mobilité.

8 Versement du solde de la bourse

Une fois le questionnaire complété, le second versement des 30 % restants de votre aide à la mobilité vous sera versé.

MICEFA : programme d'échange en médecine

Stage clinique de 1 ou 2 mois dans la spécialité de votre choix



Mission Interuniversitaire de Coordination des Echanges Franco-Américains

9 rue Chardin
75016 Paris, France

Tel.01 40 51 76 96
Email: info@micef.org
Site web: www.micefa.org

MICEFA est partenaire avec plusieurs facultés prestigieuses de médecine aux Etats-Unis

Universités partenaires :

- Albert Einstein College of Medicine-Bronx, New York
www.einstein.yu.edu
- Columbia University Medical School-New York City, New York
www.cumc.columbia.edu
- George Washington University-Washington D.C.
www.smhs.gwu.edu
- Harvard Medical School-Boston, Massachusetts
www.hms.harvard.edu
- University of Illinois-Chicago, Illinois
www.medicine.uic.edu
- University of Pennsylvania-Philadelphia, Pennsylvania
www.med.upenn.edu
- Weill Cornell Medical College-New York, New York
www.weill.cornell.edu
- University of Miami School of Medicine-Miami, Florida
www.med.miami.edu

Critères d'éligibilité

Pour être nommé(e) par Micefa vous devrez:

- ✓ Avoir l'approbation de la candidature par votre faculté
- ✓ Avoir des bon résultats universitaires
- ✓ Inscrit en **DFASM2** (ex-DCEM3) ou **DFASM3** (ex-DCEM4)
- ✓ Avoir un niveau d'Anglais suffisant: minimum de 90 à l'examen du TOEFL
- ✓ Pouvoir justifier des ressources exigées par l'université pour la délivrance du visa

Modalités d'inscription:

Trouvez le dossier de candidature ainsi que les instructions pour le remplir sur le site web de la Micefa: www.micefa.org, "L'échange Micefa en médecine" et le transmettre au responsable des échanges à la faculté d'origine.



Frais estimés

Passage du TOEFL

Environ 200€

Frais de dossier Micefa

300€ (encaissé une fois le dossier a été accepté par l'université américaine)

Frais d'inscription à l'Université nord américaine

Exonéré à l'exception de Cornell et l'Université d'Illinois

Frais de campus

Selon l'université d'accueil

Frais de Visa

Si nécessaire, environ 300€

Billet d'avion

A la charge de l'étudiant (entre 800€ et 1 200€ en Juillet-Août)

Frais sur place

Estimation entre 600€ et 1 000€ par mois, incluant les frais de logement, le transport et la nourriture...



Create the expérience Créer l'expérience

Dates Importantes

Janvier

Dépôt de dossier (tout dossier incomplet sera refusé).

Février

Demande et placement dans une université aux Etats-Unis.

Mars/Avril

Remplissage du dossier de candidature pour l'université d'accueil

Juin

Acceptation par l'université d'accueil

Dépôt de dossier :

Janvier 2022

Nous restons à votre disposition pour toute question !

Directrice du programme :
Nancy Merritt
nmerritt@micefa.org

Coordinatrice du programme :
Annika Godefroy
programcoordinator@micefa.org